Race et quotient intellectuel : mise en demeure confirmée de Radio Courtoisie

26/09/2014 à 11h56

Le Conseil d'Etat a confirmé la mise en demeure adressée à la radio par le CSA, après ses propos sur les QI des races.

Le 21 mai 2012, lors de l'émission Le libre journal d'Henry de Lesquen sur Radio Courtoisie, l'animateur avait abordé le quotient intellectuel de différentes races.

Précisément, il avait déclaré: "quand [Jules Ferry] affirme qu'il y a des 'races inférieures' et des 'races supérieures', tout est une question d'appréciation. Mais il faut tout de même savoir, ça c'est un fait, que, pour ce qui est des examens et analyses de quotient intellectuel (…), il y a aux Etats-Unis entre les noirs africains et le reste de la population un écart de 15 points. Et la dernière étude publiée dans une revue scientifique anglaise par Jensen nous révèle qu'entre les noirs d'Afrique et les blancs d'Europe ou des Etats-Unis l'écart est de 30 points. Alors, c'est une valeur moyenne, mais c'est considérable. Et quand on parle du développement de l'Afrique et de son retard en matière historique, en matière de développement, il faut avoir à l'esprit cet écart de quotient intellectuel qui est évidement considérable."

Le CSA avait estimé que Radio Courtoisie n'avait pas respecté sa convention d'émettre. Ce texte stipule que la station *"doit veiller à ne pas encourager des comportements discriminatoires à l'égard des personnes en raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée".*

Le Conseil d'Etat a confirmé la décision, estimant que les

propos tenus à l'antenne étaient contraires à la convention, car *"postulant une inégalité intellectuelle en fonction de l'origine et de la couleur de peau".*

BFMTV – merci Anthonin

———- Lire en complément :

- **Les différences entre les races existent-elles ?**
- **Le tour du monde du métissage**
- **The Bell Curve : introduction . La question du Q.I.**